

Temps de sensibilisation et d'échanges
sur les questions d'accès au droit et de soutien aux victimes de discriminations
dans le cadre des Semaines de l'Égalité

Face à la discrimination, vous n'êtes pas seul-e !

Mardi 15 octobre de 13h30 à 17h30

Centre culturel Marcel Marceau à Strasbourg,
5 Place Albert-Schweitzer, 67100 Strasbourg

Déroulé

13h30-14h00	Accueil des participants
14h00-14h15	Mot de bienvenue
14h15-15h15	Discrimination(s) ... De quoi parle-t-on ? Echanges sur la notion de discrimination à partir d'un court métrage réalisé par le Comité local du MRAP
15h15 – 16h30	Et sur le terrain, quelles réalités ? quelles questions ? Ce temps est prévu sous formes d'ateliers. Il a pour objectifs de repérer, à partir de l'expérience des participants-es, les situations auxquelles ils ou elles sont confrontées, mais aussi les ressources et les difficultés face à ces situations.
16h30 – 17h15	Lutter contre les discriminations : quels usages du droit dans un réseau territorial de lutte contre les discriminations ? avec Marie-Christine Cerrato Debenedetti, sociologue, chercheure associée à l'IREMAM
17h15 – 17h30	Mise en perspectives et clôture

Objectifs

Cette rencontre poursuit les objectifs suivants :

- Sensibiliser sur les discriminations et les enjeux d'accès au droit ;
- Echanger sur les situations de discriminations rencontrées par les professionnels-les ;
- Renforcer les acteurs intervenant sur les territoires dans leur rôle de repérage et d'orientation ;
- Présenter la démarche de réseau de lutte contre les discriminations et d'accès au droit, à laquelle participent les associations particulièrement actives sur ce sujet (SOS Aide aux habitants, Viaduc, CIDFF, LICRA, ASTU, Migrations Santé Alsace, Comité local du Mrap, La Station, Calima, Themis)

Public cible

Cette rencontre s'adresse, en priorité, aux professionnels-les, au contact des publics et en « première ligne » pour entendre et repérer des situations de discriminations : travailleurs sociaux, responsables et animateurs-trices jeunesse des CSC, responsables familles des CSC, éducateurs-trices de la prévention spécialisée, associations sportives, associations de quartiers, agents d'accueil, coordinateur REP... Elle s'inscrit dans une logique interterritoriale et vise dans un premier temps à sensibiliser et échanger sur ces questions entre acteurs de terrain intervenant sur les quartiers prioritaires suivants : Cite de l'III, Guirbaden , Marais, Hautepierre, Cronenbourg, Neuhof- Meinau, Libermann.